

STATUT DU RELIGIEUX A L'ECOLE DANS DIVERS PAYS EUROPEENS

Les pays d'Europe occidentale, mais aussi les cantons suisses, se soucient surtout de la place de l'enseignement religieux (ER) dans leur école publique. Il y a à ce sujet presque partout un débat et une intense activité de redéfinition des buts et des modalités. On peut identifier actuellement une pluralité de modèles ou de cas de figure selon l'histoire de chaque pays sous cet angle:

Tableau résumé (ma connaissance) succinct et grossier, provisoire (ça bouge) et non exhaustif :

D'après Jensen, Tim . "Religious Education in Public Schools - A Must for a Secular State: A Danish Perspective," CSSR Bulletin 31/4 (November 2002), 83-89.

| | | | |
|--|---|--|---|
| | 1. Pas de religion à l'école publique et pas d'ER | | <i>France (sauf Alsace-Lorraine), Genève</i> |
| ER garanti et autorisé par l'Etat | 2. ER assuré par ou sous le contrôle des institutions religieuses (avant tout chrétiennes) Dominante = enseignement de religion, Enseignants religieux et/ou laïcs ± proches des Eglises, payés par l'Etat | Obligatoire | <i>Finlande, Belgique, Autriche, Allemagne (sauf qqes nouveaux Länder),</i> |
| | Instruction sur la ou les religions = possible (mais point de vue de la religion dominante) | Optionnel avec un enseignmt d'éthique, ou de philosophie | <i>Pologne, Espagne</i> |
| | 3. ER non confessionnel sur la ou les religion(s) en général, couvrant le christianisme et d'autres grandes religions Fondé sur la science des religions (histoire, anthropologie sociale, psychologie, sociologie) Comités permanents de régulation incluant les principales communautés religieuses, des théologiens, spécialistes universitaires de sciences des religions, enseignants ER) Enseignants = laïcs payés par Etat ± spécialisés, formés par des institutions universitaires de sciences des religions | Obligatoire | <i>Royaume-Uni, Suède, Norvège</i> |
| | 4. Id. 3. mais ... englobant philosophies et éthiques laïques, théorie de la religion et histoire du processus de sécularisation | Obligatoire | <i>Danemark,</i> |

Raisons de cette diversité : historiques, institutionnelles, traditions religieuses, y.c. histoire récente, cf p. ex. Espagne, Pays ex-communistes, nouveaux Länder RFA.

Ma préférence personnelle = modèle 4. qui m'apparaît aussi comme un **modèle de convergence tendancielle**

Pourquoi ? Six raisons :

a) Je suis très **attaché à un Etat et une école publique laïcs**

Ecole laïque à GE = solution de pacification dans une société bi-confessionnelle (1847)

1. en France (1882) = issue d'une lutte anti-cléricale dans une société mono-confessionnelle
2. Les deux sont appuyés sur une société qui était encore fortement religieuse et surtout mono-religieuse (judéo-chrétienne)

Mais c'est le passé. **Aujourd'hui** nous vivons ...

1) dans une **société sécularisée** où les questions religieuses sont fortement individualisées et privatisées et où les modes de religiosité sont extrêmement diversifiés,

2) dans une **société et un monde multi-religieux et multi-culturel**. (GE école primaire : près de 10 % élèves inscrits comme musulmans)

Les luttes interconfessionnelles et anti-cléricales ont eu leur temps, il est révolu.

- b) Dans les pays européens (Suisse comprise), **l'école actuelle doit encore dépasser son traditionnel enfermement dans des nationalismes (et cantonalismes) qui appartiennent aussi à une époque révolue dans une Europe qui cherche son unité. L'école a (ou aura) par définition pour mission de transmettre aux nouvelles générations la civilisation européenne dans laquelle ils vivent et qui est appelée à constituer le principal ancrage de leur identité. Cette civilisation est certes issue de la tradition judéo-chrétienne, mais pas uniquement. On peut rappeler notamment la part de l'héritage hellénique et arabe. Mais surtout, la véritable originalité de cette civilisation réside dans la construction de la modernité à partir du 16^{ème} siècle. On peut penser entre autres à la figure particulière de l'individu autonome ou au principe de libre examen et libre débat (fondement de la science et de la démocratie). Cette modernité nous est peut-être trop familière pour que nous pensions à lui donner un statut particulier dans l'enseignement ; elle est partout et nulle part à la fois. Mais elle fait partie intégrante de la tradition à transmettre sous nos latitudes, y compris l'histoire de la science et de la démocratie, l'histoire de la sécularisation et celle de la laïcité.**
- c) **K. Jaspers a essayé juste après le Deuxième Guerre Mondiale de caractériser la spécificité de la modernité (notre civilisation européenne). Après avoir dégagé trois traits principaux (l'individualisation, la science moderne et le poids politique des masses) ; il hésitait sur une quatrième caractéristique : la mondialisation. Un demi-siècle plus tard, il n'y a plus de doute à ce sujet. Notre manière d'être au monde et notre mode de vie envahit la planète, s'imposant par 'l'avantage sélectif' qu'elle confère aux sociétés qui l'adoptent, aux plans économique, politique et militaire, et sa désirabilité chez de nombreux peuples du monde. L'avenir n'est plus aux oppositions entre catholiques et protestants, mais à la rencontre (aussi pacifique que possible, espérons-le) des grandes civilisations du monde.**
- d) **Nous n'y pouvons rien et eux non plus. Dans la présente configuration du monde, tous les peuples, toutes les sociétés et toutes les grandes civilisations se trouvent controntés à notre modernité, alors que la réciproque est beaucoup moins vraie. Dans des**

processus complexes et des rapports de force parfois violents, les autres sociétés, cultures et civilisations assimilent et vont assimiler les principaux traits de notre civilisation en un processus qui les transforme et qui donnera lieu à des hybridations sélectives et imprévisibles. Ce que les autres sociétés et civilisations en feront nous revient cependant – aujourd’hui déjà, sous forme de produits ou par les migrations par exemple – et nous reviendra de plus en plus. Notre propre identité et notre image de nous-mêmes et notre place dans le monde s’en trouveront inévitablement affectées. La mission de l’école est à l’avenir de préparer des citoyens informés de ces enjeux, capables de relever avec une certaine sensibilité les énormes défis qui sont liés à cette confrontation.

- e) Nous devons cependant constater que le déclin des Eglises et des institutions religieuses qui sont associés au développement de la modernité n’empêche pas la persistance du fait religieux dans nos régions. Mais on débouche sur une très grande diversité des formes de religiosité (pour la CH : cf Campiche 1992 : recompositions, bricolages, etc.). Et les pressions migratoires contribuent à leur tour à la multi-religiosité de fait des sociétés occidentales (et des autres).
- f) L’étude scientifique (descriptive, analytique, comparative) des phénomènes religieux (et ses résultats) forme à son tour une part de l’héritage de notre civilisation. La mission de l’école publique doit être (et ne peut être que) d’informer tous les jeunes sur le fait religieux comme partie intégrante de la vie des individus et des groupes et sociétés humains. Il s’agit de faire connaître aux élèves la diversité des réponses que les sociétés et les groupes humains ont donné et donnent aujourd’hui encore aux questions ultimes de la condition humaine, leur variété dans l’espace et dans le temps, la façon aussi dont ces diverses formes ont marqué l’évolution économique, sociale et politique des sociétés et des civilisations.

Un projet d’enseignement du fait religieux à l’école publique dépasse donc le religieux proprement dit, qu’il englobe cependant dans une approche réflexive informée des résultats des sciences sociales modernes, et une histoire qui est nécessairement aussi une histoire de la modernité. C’est ainsi seulement que les jeunes pourront comprendre aussi les transformations que le fait religieux a subies au cours des siècles et continue de subir.

De nombreuses positions s’affrontent présentement sur ces questions. Pour avancer, il est essentiel de consacrer le temps nécessaire pour définir les finalités et les grandes orientations d’un projet d’enseignement dans ce domaine. Cela ne peut pas se faire sans un certain consensus sur l’essentiel, un dénominateur commun qui, dans des sociétés démocratiques, ne peut lui-même se dégager que d’un large débat.

Ensuite seulement, on pourra (et il faudra) penser à décliner ces finalités et les contenus qui leur sont associés selon l’âge des élèves et les niveaux scolaires en tenant cependant compte dès le début de l’ensemble du parcours de formation initiale:

| | |
|---------------------------------------|-----------------|
| Scolarité obligatoire | 3-7 ans |
| | 8-11 ans |
| | 12-16 ans |
| Scolarité secondaire post-obligatoire | Générale |
| | Professionnelle |